LE PRE

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Mode d'emploi

Contact

Ville de Meyzieu - Direction de l'éducation
Coordonnateur du PRE
04 72 45 16 38 / pelpre@mairie-meyzieu.fr

Des acteurs

Des partenaires

Le PRE est un dispositif financé par l'État et porté par la Ville et son CCAS, en partenariat avec :

- l'Éducation Nationale
- le conseil général
- le centre hospitalier "le Vinatier" (CMP)
- l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA)
- l'association des centres sociaux de Meyzieu

L'équipe

Le coordonnateur anime le dispositif et assure l'articulation du PRE avec le Projet Educatif Local (PEL). Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels.

Le référent assure les entretiens de suivi, de conseil, d'écoute pour la mobilisation des familles dans le parcours éducatif de leur enfant. Il est l'interlocuteur privilégié des familles, des enseignants et des travailleurs sociaux du territoire.

L'accompagnateur met en œuvre les objectifs du parcours par un accompagnement hebdomadaire.

Une charte de confidentialité a été signée en septembre 2008 par tous les partenaires.

Des objectifs

☑ **Rendre effective l'égalité des chances** pour les enfants et les adolescents habitant prioritairement les quartiers défavorisés et ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à un développement harmonieux.

☑ **Favoriser l'épanouissement global** de l'enfant par une approche prenant en compte les enjeux de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et de la parentalité.

☑ **Soutenir les familles** et les valoriser dans leur rôle éducatif.

Une méthode

☑ **Mutualiser les regards** de différents professionnels réunis au sein d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, conseillers pédagogiques, assistantes sociales…), pour mieux comprendre la situation de l'enfant et de son environnement familial.

☑ **Construire un parcours individualisé** pour chaque enfant âgé de 2 à 16 ans, après concertation des parents, qui restent les "premiers éducateurs de l'enfant".

Des parcours

Les parcours s'appuient sur les rencontres régulières entre le référent, les parents et l'enfant.

☑ **Echanger sur le parcours éducatif** de l'enfant et sur les outils à construire pour faire face aux difficultés.

☑ **Orienter les familles** vers les services de droit commun (loisirs, pratiques sportives et culturelles, Point Accueil Écoute Jeunes, actions d'aide à la parentalité).

☑ **Mettre en relation les familles** avec les équipes sociales et éducatives du conseil général, de l'ADSEA et des centres sociaux.

En fonction des problématiques de l'enfant, le PRE propose un accompagnement éducatif individualisé, à domicile ou à la médiathèque.

Mode de fonctionnement

Etape 1
Un professionnel du champ socio-éducatif ou de l'Éducation Nationale repère une situation problématique chez un enfant*.

Etape 2
Il remplit une fiche de liaison qu'il transmet au coordonnateur du PRE, avec l'accord des parents.

Etape 3
Le coordonnateur, après validation, fait suivre la fiche au référent de parcours.

Etape 4
Le référent prend contact avec les parents pour leur proposer une rencontre. Il recueille leur point de vue quant à la situation.

Etape 5
Une équipe pluridisciplinaire se réunit pour examiner au cas par cas les situations.

Etape 6
L'équipe définit un parcours et des objectifs.

Etape 7
Le référent organise une seconde rencontre avec les parents pour leur proposer le parcours. Si la famille l'approuve, le parcours est engagé.

*Les parents peuvent également solliciter le PRE. Le coordonnateur prendra alors appui sur les professionnels que les parents lui indiquent.

Des exemples

Collégien de 13-14 ans, en 5ème- 4ème, orienté par le CPE (conseiller principal d'éducation) en 2011.

Le parcours s'est construit autour des entretiens avec le jeune, la famille, le collège et un accompagnement individualisé à la médiathèque.

Deux objectifs ont été fixés :

☑ mobiliser le jeune et sa famille dans la scolarité,

☑ développer la curiosité pour les apprentissages.

La dégradation des notes et du comportement a justifié l'orientaion vers le PRE. Le collège avait un doute quant à la capacité du jeune à se maintenir dans une scolarisation ordinaire.

Le PRE a montré un enfant curieux, assidu et attentif mais fragile dans les apprentissages et dans son rapport aux autres. L'attitude du jeune en relation individuelle montrait un enfant très disposé à progresser et volontaire pour faire des activités.

La configuration familiale et les conditions de travail du père ne permettaient pas une implication pleine et entière et fragilisaient le jeune en recherche de réponse éducative.

L'équipe pluridisciplinaire décida alors de conditionner la poursuite du PRE à la rencontre avec le père. Le rendez-vous avec la coordonnatrice PRE a été très fructueux, montrant un père très en demande de participation au suivi scolaire de son enfant.

Depuis, au collège, le jeune s'est montré impliqué, sérieux et volontaire. Les notes et les annotations des professeurs dans le bulletin du 2ème trimestre font état d'un changement radical de l'élève. Il obtient pour cela les encouragements et le soutien pour aller en 3ème générale.

Enfant de 7-8 ans, en CE1, orienté par les intervenantes sociales du foyer Aralis en accord avec l'enseignante de l'école.

Le parcours s'est construit autour des échanges avec le foyer, la famille, l'enseignante et un accompagnement individualisé à la médiathèque.

Deux objectifs ont été fixés :

☑ accompagner l'enfant dans la lecture et l'écriture en favorisant la socialisation en langue française en dehors de l'école,

☑ faire découvrir les structures et les offres éducatives du territoire majolan et envisager avec l'enfant et les parents la pratique d'une activité régulière.

Tous les mercredis, l'enfant participe à des séances à la médiathèque assurées par un accompagnateur du PRE . Si une aide aux devoirs est apportée, cette action permet surtout à l'enfant une ouverture culturelle en créant des habitudes de lecteur, d'emprunteur et de spectateur puisque la participation aux spectacles jeune public est fortement encouragée.

Le lien privilégié entre l'équipe du PRE et la famille permet aussi une information ciblée sur les différentes offres de la Ville (Majopass, centre de loisirs…)

Selon l'enseignante, l'enfant est plus épanoui en classe. Les parents se sentent plus légitimes et investis. En effet, les rencontres permettent de mieux cibler les attentes scolaires et d'en référer aux parents afin de mieux les accompagner dans le suivi de la scolarité et du parcours éducatif de leur enfant.

Des témoignages

recueillis en 2010

Denis Charderon

Directeur de l'école élémentaire Marcel Pagnol

« Le PRE nous offre une possibilité supplémentaire pour venir en aide aux enfants qui en ont besoin, lorsqu'on constate que les parents ont du mal à y arriver seuls ».

Florence Villar

Enseignante de CP à l'école Jacques Prévert

« Le PRE est intéressant car il crée du lien entre l'école et la maison sans passer totalement par l'enseignant, qui dans certaines cultures, est un peu sacralisé. L'appréhension d'aller vers l'école s'atténue. Dans une des situations que j'ai eu à suivre, cette action a stimulé l'intérêt des parents de façon concrète pour l'enfant ».